



Paris, le 18 août 2010
Communiqué de presse

Pas de politique de l'autruche : l'accord interprofessionnel doit porter sur un tout

La Fédération Nationale des Coopératives Laitières (FNCL) demande que la réunion interprofessionnelle du 18 août ne se limite pas au seul sujet des éléments constitutifs du prix du lait pour la fin 2010. **Elle attend de cette réunion un véritable programme de travail pour préparer la filière laitière française à la fin des quotas.**

Ce programme de travail doit prendre en compte **trois points fondamentaux** :

1. La publication par l'interprofession d'indicateurs de prix et de volumes donnant aux entreprises et aux producteurs de la visibilité sur 2010,
2. Un dispositif applicable en 2011 préservant la filière française d'un écart de compétitivité trop fort avec son environnement économique européen,
3. La question des volumes produits dans les différents territoires laitiers : leur définition et leur suivi, leur différenciation en fonction des débouchés, et en conséquence le prix payé à l'éleveur.

La FNCL veut des solutions pérennes qui éviteront de revivre chaque trimestre le même psychodrame focalisé sur des enjeux à court terme. Les crises trimestrielles vont à l'encontre des intérêts de tous ceux qui veulent le maintien et le développement d'activités laitières dans les différents territoires français.

La FNCL est très sensible aux aspirations à un revenu décent exprimé par les adhérents des coopératives. Elle est également très sensible à leurs inquiétudes tout aussi fortes sur leur avenir. Les sujets liés à la fin des quotas et à l'éventualité de fortes augmentations de la production de lait dans certaines régions ou dans certains Etats, comme l'Allemagne, ne doivent plus être occultés.

Il est de la responsabilité de l'interprofession d'apporter des réponses efficaces à ces inquiétudes. **Toute inaction dans ce domaine reviendrait à laisser faire des restructurations brutales pour les hommes, la société et l'environnement.**

La FNCL souhaite que ces questions soient traitées dans le cadre de l'interprofession. Tous les engagements pris le 3 juin 2009 doivent être respectés, y compris le travail interprofessionnel sur la différenciation des volumes et des prix en fonction des débouchés.

Sortir de la réunion interprofessionnelle d'aujourd'hui avec une seule annonce de prix du lait à court terme mettra en péril l'avenir des territoires laitiers en France.

* * *